

Description du rôle de bénévole

Comité consultatif sur la pension de la fonction publique — Observateur·trice au nom des

Voulez-vous faire partie d'une équipe d'employé·e·s et de bénévoles qui partagent votre passion pour la sécurité du revenu de retraite des retraité·e·s fédéraux et de leurs personnes à charge?

Possibilité

Être représentant·e de Retraités fédéraux siégeant au Comité consultatif sur la pension de la fonction publique (CCFPF). Nous sommes à la recherche de personnes qualifiées pour participer en tant qu'observateur·trice à titre informel et volontaire, pour soutenir le représentant des pensionné·e·s au CCFPF.

L'observateur·trice assistera aux réunions du CCFPF, pour les observer. Même si la personne retenue n'aura pas de pouvoir décisionnel, elle sera consultée par l'équipe de Retraités fédéraux et sera une membre importante de cette équipe qui travaille sur les dossiers relatifs au CCFPF.

Il s'agit d'une possibilité de perfectionnement, et la participation au Programme des observateur·trices peut soutenir la planification de la relève et repérer les candidat·e·s potentiels/futurs qui pourraient représenter les retraité·e·s au sein de cet important comité.

[Postulez dès aujourd'hui !](#)

Ce que nous recherchons

La personne dont la candidature sera retenue est membre de Retraités fédéraux et reçoit une pension en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP).

Nous recherchons des personnes qui veulent améliorer ou accroître leur expérience, ou qui possèdent de l'expérience dans les domaines suivants :

- Conseils d'administration, comités ou organes consultatifs.
- Leadership, idéalement avec de l'expérience au niveau de la direction ou du leadership exécutif.
- Connaissance sur les pensions, les principes et la conception des régimes de retraite, ainsi que de la capitalisation et du financement des pensions.
- Compréhension de l'environnement dans lequel le gouvernement fédéral et ses régimes de retraite et d'avantages sociaux fonctionnent.
- Excellentes aptitudes en communications et en relations interpersonnelles, et faire preuve de respect en favorisant des environnements de confiance et collégiaux qui produisent des conseils judicieux, et où les diverses opinions et perspectives sont valorisées.
- Capacité à penser stratégiquement et à avoir une vue d'ensemble.
- Faire preuve d'un jugement sûr et de tact, respecter des normes éthiques et avoir de l'intégrité.

Nous recherchons activement des candidat·e·s bénévoles qui sont membres des groupes représentatifs de la diversité et en quête d'équité, notamment des femmes; des personnes qui s'identifient comme Noires, Autochtones ou couleur (PANDC); des personnes handicapées et des membres de la communauté 2SLGBTQI+.

La personne dont la candidature sera retenue comprendra également l'importance de la sécurité du revenu de retraite pour les retraité·e·s fédéraux et leurs personnes à charge.

[Postulez dès aujourd'hui !](#)

Ce à quoi vous pouvez vous attendre

Le rôle est bénévole et n'est pas rémunéré. Nous encourageons des personnes de partout au Canada à poser leur candidature, car les réunions du CCPFP sont en format hybride. Les personnes qui habitent Ottawa peuvent y assister en personne.

Ce rôle aura une durée de 18 mois et débutera dès que possible.

Généralement, il y a cinq réunions au cours de l'année. Elles peuvent nécessiter une préparation supplémentaire, comme l'examen de documents complexes. Il faudra peut-être consacrer un peu plus de temps s'il y a des questions particulièrement difficiles à examiner avant les réunions. Il faudra aussi prévoir un peu de temps au début, pour participer à une orientation et à des possibilités de formation.

L'observateur·trice devra également signer un accord de confidentialité.

La diversité et l'équité sont des principes importants. On demandera aux candidat·e·s de déclarer leur appartenance de ces deux principes dans le cadre de cette candidature et si leur candidature est retenue.

[Postulez dès aujourd'hui !](#)

L'importance de la représentation

Les bonnes organisations apprécient tous leurs membres, mais nous savons que les possibilités de participer à la défense des intérêts, à la gouvernance et à d'autres rôles n'ont pas toujours été accessibles à tous et toutes. Veiller à ce que tous nos membres puissent participer à des possibilités comme celle-ci n'est pas seulement la bonne chose à faire. Les conseils d'administration et les comités qui reflètent toute la diversité de leurs membres sont plus performants, prennent de meilleures décisions et ont une portée plus large, ce qui permet d'éviter les lacunes dans la prise de décision.

Le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines relève le Défi 50-30 pour la mise sur pied de conseils et de comités plus inclusifs qui reflètent la diversité du Canada, notamment avec le Comité consultatif sur la pension de la fonction publique (CCFP). Retraités fédéraux est fier de contribuer à cet objectif.

Le Défi 50-30 vise à atteindre la parité entre les genres (50 % de femmes et/ou de personnes non binaires) et une représentation considérable de membres des autres groupes en quête d'équité (30 % de représentation des personnes qui s'identifient comme étant des PANDC, des personnes handicapées, des personnes 2SLGBTQ+ et des personnes de sexe et de genres divers).

À propos de Retraités fédéraux

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC); des juges de nomination fédérale qui sont retraités; ainsi que de leurs partenaires et leurs survivant·e·s. Les bénévoles de Retraités fédéraux représentent activement les intérêts des retraité·e·s au sein de nombreux conseils d'administration, comités et conseils gouvernementaux et officiels, du Comité des partenaires du RSSFP au CCPFP.

Forte de près de 170 000 membres, dont plus de 60 000 vétéran·e·s et leur famille, l'Association revendique des améliorations à la sécurité financière, à la santé et au bien-être de ses membres et des Canadien·ne·s depuis 1963.

Nous croyons que chaque Canadien·ne doit pouvoir compter, aujourd'hui et demain, sur un système de sécurité du revenu de retraite amélioré et sur un régime de soins de santé solide et durable.

À propos du CCPFP

Le Comité consultatif sur la pension de la fonction publique (CCPFP) est établi en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Le comité a pour mandat d'examiner les questions relatives à l'administration, à la conception et au financement du régime de pension de retraite de la fonction publique fédérale; de faire des recommandations au ministre responsable (la présidente du Conseil du Trésor); et d'examiner d'autres questions relatives aux pensions que le ministre peut lui soumettre.

La composition du comité est décrite ci-dessous :

- Un·e représentant·e des pensionné·e·s, proposé pour nomination par une association qui, de l'avis du ministre, représente les pensionné·e·s.
- Six membres choisis parmi les candidats proposés par les représentants des salariés au sein du Conseil national mixte de la fonction publique du Canada;
- Six autres membres proposés par le ministre.

Les membres sont nommés par le gouverneur en conseil. Leur mandat est d'une durée maximale de trois ans et est renouvelable plus d'une fois.

[De plus amples renseignements sur le CCPFP sont disponibles.](#)